

qu'il vaut mieux ne pas la faire plus longue, car cela empêcherait trop longtemps les variétés d'introduction récente de prendre place dans les tableaux avec les sortes plus anciennes.

Les listes des variétés dans les tableaux ne comprennent pas toutes celles qui sont à l'étude aux fermes expérimentales. Nous omettons quelques-unes des variétés nouvelles plus ou moins importantes ; mais il en sera fait mention dans le rapport annuel des fermes.

Dans la computation des moyennes pour ces tableaux nous avons pour chaque variété pris les mêmes cinq années, sauf dans un petit nombre de cas où il y a eu une année omission ou manquement de l'une des parcelles. Nous avons indiqué ces cas par une croix (†) ; on devra donc considérer la position des variétés ainsi marquées dans les tableaux comme plus ou moins incertaine.

Nous avons marqué d'un astérisque (*) les variétés métisses ou croisées produites aux fermes expérimentales.

La "période" mentionnée dans les tableaux est l'intervalle de temps qu'il a fallu au grain de chaque variété depuis la semaille pour arriver à maturité.

Les rendements sont en général exprimés dans les tableaux en boisseaux par acre ou en tonnes par acre. Les boisseaux légaux en Canada sont comme suit : blé 60 lb., avoine 34 lb., orge 48 lb., pois 60 lb., pommes de terre 60 lb. La tonne est de 2,000 lb. Les rendements de l'amidonnière et de l'épeautre sont exprimés en livres par acre.

FERME EXPERIMENTALE CENTRALE, OTTAWA, ONTARIO.

La plupart des céréales semées à cette ferme ont donné en 1907 de très bons rendements ; mais quelques-unes des sortes semées de bonne heure ont produit moins que la moyenne, le printemps ayant été exceptionnellement humide et tardif. Les semailles commencèrent environ une semaine plus tard que d'ordinaire et furent interrompues par le mauvais temps, qui retarda beaucoup les récoltes. Le rendement des pois a été au-dessus de la moyenne. Les plantes-racines et le maïs ont passablement bien rapporté ; mais les pommes de terre sont loin d'avoir autant produit qu'à l'habitude.

Nous avons à cette ferme réduit la grandeur des parcelles d'un quarantième à un soixantième d'acre. Dans une parcelle plus petite on peut manipuler la récolte avec davantage de soin, et nous croyons que cette réduction en superficie aura pour effet une augmentation plutôt qu'une diminution d'exactitude dans les résultats.

Le produit par acre des plantes-racines a été calculé d'après celui qu'a donné un centième d'acre, le produit du maïs d'après celui de deux rangs chacun de 66 pieds de longueur, et le produit des pommes de terre d'après celui d'un rang de 66 pieds de longueur.

BLÉ DE PRINTEMPS

Nous faisons ici rapport sur quatorze variétés de blé de printemps (non compris les blés durs). Le blé a été semé le 29 avril, à raison d'environ un boisseau et demi de semence à l'acre.